

NORME INTERNATIONALE

ISO 24631-1

Deuxième édition
2017-09

Identification des animaux par radiofréquence —

Partie 1: Évaluation de la conformité des transpondeurs RFID à l'ISO 11784 et à l'ISO 11785 (y compris l'attribution et l'utilisation d'un code de fabricant)

Radiofrequency identification of animals —

Part 1: Evaluation of conformance of RFID transponders with ISO 11784 and ISO 11785 (including granting and use of a manufacturer code)



Numéro de référence
ISO 24631-1:2017(F)

© ISO 2017

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Conformité	4
5 Termes abrégés	4
6 Demande	4
7 Modes opératoires d'essai	6
7.1 Généralités	6
7.2 Essai complet (catégorie A)	6
7.3 Essai limité (catégorie B)	7
7.4 Mise à jour de la liste (catégorie C)	7
7.5 Appareillage d'essai	7
7.6 Conditions d'essai	8
Annexe A (normative) Formulaire de demande d'un essai (ISO 24631-1)	9
Annexe B (normative) Conditions relatives à l'utilisation des codes ISO 11784 (ISO 24631-1)	10
Annexe C (normative) Conditions relatives à l'utilisation de l'enregistrement des transpondeurs (ISO 24631-1)	11
Annexe D (normative) Formulaire de demande d'un code de fabricant (ISO 24631-1)	12
Annexe E (normative) Conditions relatives à l'utilisation des codes de fabricant (ISO 24631-1)	13
Annexe F (normative) Mesures que le RA doit prendre en cas de non-respect des règles définies dans le présent document (ISO 24631-1)	14
Bibliographie	15

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 19, *Électronique en agriculture*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 24631-1:2009) qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- une figure a été incluse pour expliquer le positionnement des transpondeurs dans les bobines d'essai (voir [7.2](#));
- des exigences additionnelles concernant l'utilisation de la norme ISO 11784 ont été ajoutées (voir [Annexe B](#));
- des exigences additionnelles ont été ajoutées pour les fabricants qui demandent un code de fabricant (voir [Annexe D](#)).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 24631 est disponible sur le site Web de l'ISO.

Introduction

L'ISO a désigné un organisme d'enregistrement (RA, registration authority) ayant la compétence d'enregistrer les codes de fabricant utilisés dans l'identification par radiofréquence (RFID) des animaux, conformément à l'ISO 11784 et à l'ISO 11785.

L'organisme d'enregistrement pour l'ISO 11784 et l'ISO 11785 peut être consulté à l'adresse http://www.iso.org/iso/home/standards_development/list_of_iso_technical_committees/maintenance_agencies.htm.

Le présent document traite de la conformité des transpondeurs RFID, dont les principaux types utilisés pour l'identification des animaux sont:

- les transpondeurs injectables;
- les marques auriculaires électroniques;
- les bolus ruminiaux;
- les bagues de paturon électroniques; et
- les supports du transpondeur.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Identification des animaux par radiofréquence —

Partie 1:

Évaluation de la conformité des transpondeurs RFID à l'ISO 11784 et à l'ISO 11785 (y compris l'attribution et l'utilisation d'un code de fabricant)

1 Domaine d'application

Le présent document fournit les moyens d'évaluer la conformité à l'ISO 11784 et à l'ISO 11785 des transpondeurs RFID (identification par radiofréquence) utilisés pour l'identification individuelle des animaux. Il établit les conditions d'attribution et d'utilisation du code de fabricant associé à un transpondeur, ainsi que les droits et devoirs des parties impliquées relatifs à l'attribution du code.

Les modes opératoires d'essai spécifiés dans le présent document sont reconnus par la Fédération européenne des associations vétérinaires pour les animaux de compagnie (FECAVA) et par l'Association mondiale vétérinaire pour les petits animaux (WSAVA), et peuvent donc s'appliquer également aux animaux de compagnie.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 11784, *Identification des animaux par radiofréquence — Structure du code*

ISO 11785:1996, *Identification des animaux par radiofréquence — Concept technique*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC gèrent des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation aux adresses suivantes:

- Electropedia de l'IEC: disponible sur <http://www.electropedia.org/>;
- Online browsing platform de l'ISO: disponible sur <http://www.iso.org/obp>.

3.1

accréditation

attestation délivrée par une tierce partie, ayant rapport à un organisme d'évaluation de la conformité, constituant une reconnaissance formelle de la compétence de ce dernier à réaliser des activités spécifiques d'évaluation de la conformité

[SOURCE: ISO/IEC 17000:2004, 5.6]

3.2

champ d'activation

champ électromagnétique dont la fréquence est 134,2 kHz